

**Association canadienne des paraplégiques  
(Manitoba) Inc.**

**Énoncé de mission : Aider les personnes qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique à devenir autonomes et autosuffisantes et à participer pleinement à la vie de la société.**

**Réussite professionnelle  
Soutien permanent des pairs  
Pleine participation  
Profiter de la vie**

**Rapport annuel 2014-2015**

**Version anglaise à : [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca)**

**English version available at : [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca)**

**Nature et objectif de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.**

L'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. est un organisme sans but lucratif qui représente les Manitobains et les Manitobaines ayant une lésion médullaire. Responsable devant ses membres, qui comptent des personnes vivant avec une lésion médullaire, leurs familles et leurs défenseurs, l'Association emploie un personnel professionnel, a recours à des bénévoles dévoués et encourage les efforts d'entraide pour réaliser sa mission.

**Services de base de l'ACP**

Au plan opérationnel, l'ACP (Manitoba) s'acquitte de sa mission par la mise en œuvre de son plan directeur de services de réadaptation et la prestation de six services de base. Ce plan directeur est axé sur quatre grandes phases de transition : rétablissement et réadaptation dans un hôpital d'intervention précoce; réintégration par la prestation de services communautaires au moment du retour à domicile; participation à la collectivité et croissance personnelle; continuité par un soutien permanent.

**Conseils en matière de réinsertion sociale**

Des services professionnels de conseils en matière de réinsertion sociale aident les personnes médullolésées à retrouver une vie autonome au sein de leur collectivité. L'ACP leur offre un soutien constant, de l'information, des liens avec la collectivité et un suivi.

## **Coordination des services**

Un encadrement tout à fait particulier assure la coordination générale du processus de réadaptation, à partir du moment de la blessure jusqu'à la période de réinsertion sociale.

## **Services d'orientation professionnelle et d'emploi**

Ces services aident les blessés médullaires à cerner leurs aptitudes professionnelles et à obtenir un emploi qui corresponde à leurs valeurs, compétences, habiletés et intérêts.

## **Soutien des pairs**

« Quelqu'un qui est passé par là » peut servir de mentor et de modèle de comportement, afin d'encourager d'autres personnes médullolésées et de les soutenir dans leurs efforts de surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées.

## **Services de représentation communautaire**

L'ACP vise à bâtir une société fondée sur l'inclusivité. Ses efforts portent sur la détermination et la réduction des obstacles à la pleine participation communautaire des personnes handicapées. Elle cherche à remplir cette dimension de sa mission en collaborant avec d'autres personnes et organismes et en faisant preuve de leadership en matière de prévention.

## **Services d'information**

L'ACP offre des renseignements détaillés et pertinents aux personnes concernées : blessés médullaires, membres de leurs familles, employeurs, organismes communautaires, sociétés d'assurance et gouvernements.

## **Qu'est-ce qu'une lésion médullaire?**

Une lésion médullaire est une blessure de la moelle épinière, occasionnée par un traumatisme physique ou une maladie. La moelle épinière est le tissu nerveux contenu dans le canal rachidien qui relie le cerveau aux autres parties du corps. En temps normal, ce tissu ne peut pas se régénérer et c'est pourquoi une lésion de la moelle épinière est dite permanente.

- Une personne paraplégique souffre d'une paralysie des membres inférieurs et d'une partie du torse.
- Une personne tétraplégique souffre en plus d'une paralysie complète ou partielle des mains et des bras, en raison d'une lésion médullaire dans la région du cou.

## Nouveaux blessés médullaires

33 nouveaux blessés médullaires du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015. Parmi ceux-ci :

- 20 présentaient une lésion d'origine traumatique, 13 une lésion d'origine non traumatique
- 21 étaient paraplégiques, 12 tétraplégiques
- 17 présentaient une lésion complète, 16 une lésion incomplète
- 25 étaient âgés de 15 à 65 ans et 8 de 65 ans et plus
- 21 étaient des hommes, 12 des femmes
- 29 patients étaient non autochtones, 4 étaient Autochtones

## Produits — Services à la clientèle

Le système informatisé de gestion de cas de l'ACP permet d'assurer le suivi des activités des programmes (produits). Les indicateurs dérivent de diverses analyses de ces produits. Le personnel des services de réadaptation a dressé le tableau suivant des 8 123 services offerts à 397 clients durant l'année.

**Tableau — Services à la clientèle**

Type de services fournis	Nombre de services	% de l'ensemble des services fournis
Logement	421	5 %
Éducation (orientation professionnelle)	979	12 %
Emploi (orientation professionnelle)	422	5 %
Offre de matériel et de fourniture	649	8 %
Soutien fourni aux membres de la famille et à d'autres personnes importantes	318	4 %
Services financiers	382	5 %
Santé et mieux-être	2 748	34 %
Questions juridiques	47	5 %
Activités récréatives et de loisirs	91	1 %
Sexualité	34	0,5 %
Transport	120	1 %
Coordination des services généraux et assurance de la qualité	1 912	24 %
<b>TOTAUX</b>	<b>8 123</b>	<b>100 %</b>

## Produits — Services d'information

George Tatryn, webmestre, s'occupe de la mise à jour du site Web de l'ACP (Manitoba) Inc. : [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca). Outre les renseignements affichés sur son site Web, l'ACP diffuse de l'information par l'entremise de publications diverses, notamment :

- ParaTracks (bulletin d'information provincial – conception graphique et mise en page : Mike Nickle)
- Le guide *Life after Spinal Cord Injury*
- Le guide *Life after Spinal Cord Injury for Incomplete Spinal Cord Injuries*
- *Guide to Pressure Ulcer Prevention*, guide de prévention des plaies de pression
- Le livre pour enfants *So Dad uses a Wheelchair*
- Le livre *Life Interrupted: For Youth with Spinal Cord Injury and Their Families*
- *STEP-UP* — Programme d'information et de formation sur la prévention des plaies de pression
- Brochures, articles, vidéos sur divers sujets ayant trait aux lésions médullaires.

## Produits — Représentation communautaire

Outre la prestation habituelle de services à sa clientèle, l'ACP a participé à une vaste gamme d'activités de représentation communautaire au cours de la dernière année. Cette participation contribue à l'échange d'information pertinente sur des questions prioritaires, afin d'encourager la pleine participation des personnes médullolésées à la vie de la collectivité. Au nombre de ces activités de représentation communautaire, mentionnons les suivantes :

- Comité consultatif de la Ville de Winnipeg sur l'accessibilité
- Comité consultatif sur la politique relative au service de transport adapté Handi-Transit
- Comité consultatif sur les permis de stationnement
- Comité provincial de recherche de solutions
- Comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires
- Participation au conseil d'administration de l'organisme TenTen Sinclair Housing Inc.
- Hôpital de réadaptation du Centre des Sciences de la santé – Équipe de gestion du programme des lésions médullaires
- Comité conjoint, composé de membres du gouvernement et de la collectivité, sur les questions d'emploi et d'aide
- au revenu des personnes handicapées
- Participation à la coalition Barrier-Free Manitoba
- Prestation de ressources de réadaptation aux citoyens, aux gens de la collectivité et du milieu des affaires, etc.
- Désignation de conférenciers et de conférencières pour adresser la parole aux élèves dans les écoles et devant divers organismes communautaires
- Assemblée des chefs du Manitoba

- Behavioural Health Foundation of Manitoba
- Centre pour Autochtones
- Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances
- Employeurs individuels
- Office régional de la santé de Winnipeg – Comité sur le traitement des plaies, infirmière clinicienne spécialisée, soins à domicile, prévention et contrôle de l'infection communautaire, infirmière enseignante pour soins infirmiers à domicile, équipe de soutien de soins à domicile
- Santé – Politiques et programmes liés aux soins actifs, soins tertiaires et soins spéciaux
- Directeurs de zone communautaire - Intégration des services de Winnipeg
- Centraide Winnipeg
- Bureau des personnes handicapées du Manitoba
- Technologie d'aide, Centre des sciences de la santé
- Association manitobaine des responsables de l'équité en matière d'emploi
- Old Grace Hospital Housing Cooperative
- St. Benedicts Retreat Centre
- SouthEastern Literacy Service
- Volunteer Association of Manitoba
- Hôpital Grace - Unité de soins postactifs en neurochirurgie et ergothérapie
- Équipe de santé mentale gériatrique
- Centre de santé Riverview

### **Rapport du président et du directeur général**

Après les défis de l'année d'activité et de l'exercice 2013-2014, l'ACP (Manitoba) a été en mesure de se concentrer davantage sur l'avenir, alors même qu'elle s'efforçait d'aider les personnes atteintes d'une lésion de la moelle épinière au Manitoba à relever les défis auxquels elles sont confrontées, et à aborder leurs préoccupations.

Au début de 2015, le Conseil d'administration a terminé un processus de planification stratégique et d'examen. Nous avons examiné les forces et les faiblesses au sein de l'organisme, et identifié les menaces et les opportunités.

Nous avons tous convenus que la situation démographique de la clientèle est en train de changer et que les modèles de prestation de services de soins de santé, les méthodologies et les philosophies évoluent parfois de façon spectaculaire.

L'ACP (Manitoba) ne bénéficie cependant plus d'une présence à l'hôpital de réadaptation ainsi que de sa visibilité auprès de nouveaux blessés médullaires et de son accès à ces personnes. Cela pose un défi pour l'organisme car il ne peut plus inscrire le nombre de nouveaux blessés médullaires en tant que nouveaux membres comme il le faisait auparavant. Cette situation entraîne donc plusieurs conséquences telles que, mais sans toutefois s'y limiter : les nouveaux blessés médullaires n'ont plus un accès immédiat aux services de l'ACP qui a une incidence sur la planification de leur sortie de l'hôpital et de la transition des patients à la collectivité; la qualité de vie et les résultats pour la santé des patients pourraient être compromis; l'organisme a du mal à

inscrire les membres qui exigent des services et pour lesquels il est financé.

Étant donné qu'il est peu probable que l'on puisse retourner au modèle de participation intégrée avec l'équipe des lésions de la moelle épinière suivi dans le passé, l'organisme doit trouver de méthodes nouvelles et innovatrices pour joindre les nouveaux blessés médullaires en vue de leur apporter un soutien, et de collaborer avec les principales parties prenantes. Nous devons aussi nous renseigner sur les changements apportés au système de soins de santé ainsi que nous adapter et innover tout en continuant à défendre, le cas échéant, les meilleures pratiques afin de poursuivre la prestation de services exceptionnels qui caractérisent l'ACP dans tout le Canada, et pour lesquels l'organisme est considéré comme un chef de file dans la province.

Le financement, bien que raisonnablement stable dans un avenir prévisible, grâce à l'engagement et au dévouement de nos bailleurs de fonds, représente un risque organisationnel à long terme. L'organisme doit continuer à innover à mesure que l'environnement d'exploitation évolue, et que nous continuons à chercher de nouvelles façons de joindre les personnes de plus en plus dispersées qui, tout en ayant besoin des services et du soutien offerts par l'ACP (Manitoba), ne sont pas conscientes de notre existence. Un financement stable dépend d'un organisme qui réussit à demeurer pertinent et qui continue à répondre aux besoins des personnes atteintes d'une lésion de la moelle épinière aussi bien qu'il a fait dans le passé et continue à le faire.

Ensemble, ils représentent pour l'organisme des défis importants à moyen et à long terme. La marque de l'organisme est cependant solide partout où il est connu, le modèle de prestation de services est fort et respecté, l'équipe en place est solide, et il y a certainement la possibilité d'aborder les enjeux avec empressement, mais d'une manière réfléchie et bien planifiée sans un climat de crise. Au cours de la prochaine année, l'ACP (Manitoba) travaillera à identifier et mettre en œuvre des stratégies visant à accroître la visibilité et la notoriété de la marque de l'organisme et à toucher plus efficacement ceux qui ont été atteints de nouvelles lésions tout en assurant les services aux membres actuels, et à poursuivre des partenariats et à innover parallèlement à un système de soins de santé en évolution rapide.

Bien que ces futurs défis soient importants, nous sommes heureux d'être en mesure d'annoncer que l'ACP (Manitoba) continue d'aborder des enjeux actuels conformément aux directives du conseil d'administration, et que les employés ont continué à offrir des services de qualité de niveau supérieur qui sont devenus la marque de l'ACP (Manitoba), et un exemple pour le reste du pays. Notre capacité à obtenir, en collaboration avec la Fondation Rick Hansen, et grâce à leur travail acharné, le financement pluriannuel dans le cadre de la deuxième itération du projet *Going Forward Together Proposal*, nous a permis de solidifier nos ressources humaines en pourvoyant aux postes vacants.

Nous continuons à travailler pour établir et renforcer nos relations avec nos partenaires dans le système de soins de santé pour favoriser les intérêts de nos membres, et à donner une voix constructive aux préoccupations concernant les problèmes systémiques et les possibilités d'amélioration correspondantes.

Si nous avons réussi à relever de nombreux défis avec des ressources limitées,

c'est grâce à l'appui important du conseil d'administration par sa participation au comité des programmes et des relations avec la collectivité, et au comité des opérations; grâce au personnel par son engagement à offrir des services de qualité; et grâce à des employés et bénévoles par leur participation à d'autres comités communautaires et par leur collaboration avec l'ACP Manitoba. Nous sommes fiers de faire partie de l'ACP aux côtés d'un personnel sans égal.

Voici quelques autres faits saillants de ce qui a été accompli au cours de la dernière année :

- Nous avons terminé un processus d'examen et de planification stratégique pour guider l'organisation à long terme.
- Nous continuons à établir des liens et des relations avec Santé Manitoba à titre de nouveau contributeur dans le cadre de l'élargissement du financement du gouvernement du Manitoba. Cet investissement ministériel fait encore une fois preuve que le gouvernement du Manitoba réagit aux enjeux de la santé de sa population aux prises avec des lésions médullaires.
- Nous continuons à investir dans nos employés et dans le développement organisationnel afin de continuer à soutenir notre personnel et direction.

Nous apprécions sincèrement l'aide financière constante de nos partenaires financiers, commanditaires et bienfaiteurs. Nous remercions les membres sortants et actuels du conseil d'administration, de même que le personnel de l'Association, pour leur dévouement et leur engagement en tant que chefs de file, pour leur excellent soutien administratif et pour leurs services professionnels de qualité supérieure dans le dessein de venir en aide aux Manitobains et Manitobaines victimes d'une lésion médullaire. Nous ne saurons souligner l'importance de leur contribution, leur soutien et leur engagement évident. *John Wallis et Ron Burky*

### **Conseil d'administration de l'ACP (Manitoba) Inc.**

Patti Bonas\*  
Art Braid\* – comité de direction  
Pauline Day  
Corrine Deegan\*  
Ron Fortier  
Jeannette Gougeon  
Janet Morrison  
JoAnnMorrisey  
Barbara Rapson  
Leonard Steingarten\*  
Adam Terwin – trésorier  
Tim Toor  
John Wallis – président

John Wyndels\* – vice-président

**Personnel de l'ACP (Manitoba) Inc.**

Ron Burky – directeur général

Darlene Cooper – directrice des services de réadaptation

Adrienne Conley – adjointe de direction

John Powell – agent comptable

Maria Cabas – conseillère en réadaptation

Laurence Haien – principal conseiller en réadaptation

Willie Ducharme – coordonnateur de projets

Gail Burnside – conseillère en réadaptation

Tara Mamchuk – conseillère en réadaptation

Jackie Armes – conseillère en réadaptation

*\*paraplégique ou tétraplégique*



**Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.**  
**États financiers résumés**  
**31 mars 2015**

<b>Situation financière</b>	<b>31 mars 2015</b>	<b>31 mars 2014</b>
<b>Actif</b>		
Encaisse	258 341 \$	431 861 \$
Comptes clients	190 588	13 503
Frais payés d'avance	14 210	10 138
Immobilisations	3 678	1 363
Actif en fiducie	<u>165 022</u>	<u>480 256</u>
	<b>631 839 \$</b>	<b>937 121 \$</b>
<b>Passif et actif net</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	22 384 \$	19 336 \$
Remises gouvernementales	6 434	5 629
Indemnités de vacances à payer	41 526	42 889
Recettes reportées	49 021	58 742
Fonds détenus en fiducie	43 677	47 074
Passif en fiducie	165 022	480 256
Actif net	<u>303 775</u>	<u>283 195</u>
	<b>631 839 \$</b>	<b>937 121 \$</b>

**Rapport du vérificateur indépendant**  
**aux membres de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.**

Les états financiers résumés ci-joints, qui constituent un récapitulatif de la situation financière de l'Association au 31 mars 2015, ainsi que des opérations et de l'évolution de l'actif net à la fin de cet exercice, ont été établis à partir des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2015. Dans notre rapport du 23 juin 2015, nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers, qui ne contiennent pas tous les renseignements requis pour leur présentation selon les règles comptables généralement admises au Canada pour les organismes de bienfaisance. La lecture des états financiers résumés ne saurait se substituer à la lecture des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

**Responsabilité de la direction de l'Association par rapport aux états financiers résumés** : La responsabilité de préparer un résumé des états financiers

vérifiés incombe à la direction de l'Association. **Responsabilité du vérificateur** : Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810 – Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés.

**Opinion** : À notre avis, les états financiers résumés ci-joints, établis à partir des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, constituent un résumé fidèle de ces états financiers. Nous exprimons toutefois une réserve par rapport à ces états financiers, étant donné qu'il ne nous a pas été possible de vérifier de façon satisfaisante si les revenus provenant de dons ont tous été comptabilisés. L'opinion formulée avec réserve indique que, à l'exception du fait qu'il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si les revenus provenant de dons ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices financiers terminés à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

DELOITTE & TOUCHE LLP—comptables agréés  
Winnipeg (Manitoba) — 23 juin 2015

<b>Recettes, dépenses et actif net</b>		
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Recettes</b>		
Subventions et recettes prévues aux contrats		
Province du Manitoba	290 432	265 432 \$
Centraide Winnipeg	131 987	130 668
Office régional de la santé de Winnipeg	57 897	57 897
Commission des accidents du travail	20 000	20 000
Subventions de projets par le bureau national de l'ACP	-	19
Amortissement des revenus		
Fondation Rick Hansen Subvention – Qualité de vie	9 721	34 615
Manitoba Paraplegia Foundation Inc.		
Poste de conseiller autochtone	-	58 400
	<u>510 037</u>	<u>567 031</u>
Services rémunérés – Fiducie	13 333	10 000
Divers	27 309	29 530

Recouvrement de matériel et frais de formation payés au nom des paraplégiques ou par ceux-ci	<u>53 289</u>	<u>44 462</u>
Total des recettes	603 968	651 023
<b>Dépenses</b>		
Amortissement des immobilisations	3 433	5 074
Programme des services de réadaptation	401 739	432 215
Programme d'information et de représentation	115 206	120 870
Aide professionnelle	53 289	44 462
Subvention – Qualité de la vie	<u>9 721</u>	<u>2 495</u>
Total des dépenses	583 388	605 116
Excédent des recettes sur les dépenses	20 580	45 907
Actif net au début de l'exercice	<u>283 195</u>	<u>237 288</u>
Actif net à la fin de l'exercice	303 775 \$	283 195 \$

On peut obtenir un exemplaire complet des états financiers et le rapport détaillé des vérificateurs auprès de l'Association.

### **Rapport du trésorier**

Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de souligner que l'Association continue d'équilibrer son budget et que l'exercice 2014-2015 s'est terminé par un excédent de 20 580 \$ des recettes sur les dépenses.

Notre revenu total pour l'année est de 603 968 \$, ce qui représente une réduction de 7 pour cent par rapport à l'année précédente, car nous avons obtenu moins d'aide de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc. et de la Fondation Rick Hansen qui a augmenté son financement l'année précédente pour compenser la perte d'un important bailleur de fonds (Santé Canada) en 2012-2013. Nous avons toutefois reçu une augmentation du financement du gouvernement provincial pour compenser une hausse considérable de notre loyer. Cela a permis à l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. de continuer à offrir la même qualité de services à ses membres.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'égard de nos bailleurs de fonds, membres et donateurs pour leur soutien constant de nos programmes et services.

Je tiens à remercier notre agent comptable, monsieur John Powell, de son dévouement et de son assiduité au travail, de même que le cabinet de comptables Deloitte et Touche LLP d'avoir préparé les états financiers vérifiés de notre Association.

— Adam Terwin, trésorier

Outre les bailleurs de fonds mentionnés ci-dessus, l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. tient à remercier également ses autres donateurs et organismes subventionnaires, y compris les personnes et organismes suivants :

- Patricia et Dieter Bonas
- Frank Borowski
- Fred Boyko
- Arthur Braid
- CurlManitoba—Travelers Insurance Championship
- Marjorie Dyck
- Greg Erlendson
- Dre Karen Ethans
- Keith G. Collins Ltd.
- Walter Kiryluk
- Barbara Millward
- Jim Richardson
- George Silar
- Clare Simpson
- Calvin Sinclair
- Joseph Smithson
- Centre de recherche sur les lésions médullaires (Université du Manitoba)
- Leonard Steingarten
- Harold Swalwell
- June Thomson

### **Recherche**

Par l'intermédiaire de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc., l'ACP investit des fonds dans la recherche de nouveaux traitements et la guérison de la paralysie consécutive aux lésions médullaires. L'ACP soutient également la recherche dans ce domaine en participant activement au comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires, et en informant ses clients et membres des possibilités de participation à la recherche.